

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24116135

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23-07-2024

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : **0441 167 282**

Nom

(en entier) : **FROMM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **17, RUE DE LA GRANDE COUTURE B-7500 MARQUAIN (TOURNAI)**

Objet de l'acte : RENOUELEMENT MANDAT DU COMMISSAIRE

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale annuelle des sociétés tenue le 28 juin 2024.

(...)

L'assemblée constate que le mandat du Commissaire vient à échéance.

À l'unanimité, l'assemblée décide de renommer la SCPRL YVES MERLIN, ayant son siège social sis Avenue du Duc Jean n°74 à B-1083 Bruxelles, valablement représentée par Monsieur Yves-Marie MERLIN, comme commissaire pour une nouvelle période de trois ans.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle de l'année 2027 (...)

L'ordre du jour ayant été traité, l'assemblée générale est clôturée à 10:00 après que toutes les personnes présentes ont pris connaissance du présent procès-verbal et déclarent en accepter le contenu et les termes en apposant leur signature sur le présent procès-verbal.

Le Président,
Monsieur FROMM Reihnardt

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).